

ALSACE - CHAMPAGNE-ARDENNE - LORRAINE



Pour l'élaboration de ces fiches régionales, nous anticipons les regroupements de régions qui interviendront en 2016, et nous recalculons nos indicateurs depuis 2010 afin d'en suivre l'évolution selon le nouveau découpage. L'Insee a également commencé à publier des chiffres selon ce découpage¹, mais pas encore d'analyse conjoncturelle: nous remplaçons donc cette année la plupart des éléments de conjoncture par une présentation générale de la région qui doit beaucoup aux publications de l'Insee. Certaines de ces publications s'appuient sur les données 2012 ou 2013 et n'ont pas été actualisées en 2014, ce qui n'enlève rien de leur intérêt.

Comme chaque année, les analyses régionales font ressortir quelques caractéristiques de la pauvreté rencontrée dans chacune des régions et leur évolution en 2014. En dehors des départements d'outre-mer étudiés individuellement, chaque analyse régionale s'appuie sur plusieurs milliers de situations. Si rien ne garantit la représentativité de ces échantillons, les difficultés qu'ils révèlent sont bien réelles et, pour la plupart, se retrouvent de façon récurrente d'année en année. Certaines caractéristiques correspondent d'ailleurs à des particularités démographiques ou économiques régionales.

Les quelques éléments de conjoncture et de présentation sont issus de publications des directions régionales de l'Insee, réalisées en partenariat avec les autres acteurs des statistiques publiques. Pour chaque région, nous indiquons quelques chiffres de cadrage comparés aux moyennes métropolitaines (source : Insee). Les valeurs indiquées dans ces petits tableaux sont celles de 2014 ou, à défaut, les dernières publiées.

L'analyse des situations rencontrées par les équipes du Secours Catholique repose sur un ensemble d'indicateurs dont les plus importants figurent dans un grand tableau général rapprochant

les valeurs de ces indicateurs dans la région pour deux années, 2010 et 2014², et les valeurs nationales. Un graphique présente en outre quelques points marquants de la région d'après les informations recueillies par le Secours Catholique. L'analyse peut être accompagnée d'exemples d'actions menées par le Secours Catholique et de propositions. Enfin, quelques aspects locaux de la problématique de la mobilité sont présentés à la fin de la fiche : au niveau régional, le nombre de réponses à l'enquête Mobilité 2015 effectuée par le Secours Catholique est trop réduit pour donner lieu à une analyse rigoureuse, mais des éléments qualitatifs peuvent être dégagés et des exemples d'actions illustrent le sujet.

DÉFINITIONS

Ménage en situation de pauvreté : personne ou famille rencontrée, soutenue, accompagnée et/ou aidée par le Secours Catholique. Le terme « situation » est à rapprocher de ce que l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) désigne par « ménage ». Les deux termes seront employés indifféremment dans ces analyses régionales.

Personne de référence : au sein de chaque ménage, pour les couples, c'est la personne qui se présente à l'accueil des équipes du Secours Catholique, sinon, c'est l'adulte unique du ménage.

Niveau de vie ou revenu par unité de consommation (UC) : dans un ménage, le premier adulte compte pour 1 UC, les autres adultes et les enfants de 14 ans ou plus comptent pour 0,5 UC chacun et les enfants de moins de 14 ans comptent pour 0,3 UC chacun. On divise le revenu du ménage par la somme des UC le composant. Cela correspond au niveau de vie du ménage. Cette échelle d'équivalence est utilisée par l'ensemble des pays européens. Chaque individu ne correspond pas à une unité afin de prendre en compte les économies liées à la mutualisation au sein des ménages.

¹ Insee, *La France et ses territoires, édition 2015*, coll. « Insee Références », avril 2015.

² Nous prenons une période un peu plus longue que les autres années afin de faire ressortir les évolutions.

ALSACE - CHAMPAGNE-ARDENNE - LORRAINE

Données générales	Alsace	Champagne-Ardenne	Lorraine	Ensemble région	France métropolitaine
Population au 01-01-2014 en milliers*	1 869	1 338	2 346	5 553	63 920
Taux de chômage 3 ^e trimestre 2014**	9,2 %	10,9 %	10,6 %	10,2 %	10,0 %
Part d'étrangers dans la population (2012)	7,8 %	3,9 %	5,2 %	5,8 %	6,1 %
Densité du parc social***	61,2	107,3	68,2	75,2	74,7
Niveau de vie mensuel médian (2012)	1 775 €	1 566 €	1 604 €	1 647 €	1 649 €
Taux de pauvreté à 60 % (2012)	11,8 %	15,4 %	14,6 %	13,8 %	14,3 %
Chiffres 2014 Secours Catholique	Alsace	Champagne-Ardenne	Lorraine	Ensemble région	
Situations rencontrées	11 532	9 860	16 609	38 001	
Nombre d'équipes	89	81	138	308	
Nombre de bénévoles	1 946	1 418	2 574	5 938	
Nombre de situations analysées	5 494	1 612	4 458	11 564	

* Chiffres provisoires. ** Chiffre le plus récent publié pour les régions 2016. *** Nombre de logements sociaux pour 1 000 habitants.

PRÉSENTATION¹

La grande région Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine (ACAL), frontalière de la Belgique, du Luxembourg, de l'Allemagne et de la Suisse, se situe au cœur de l'Europe. Parmi les 13 nouvelles régions de France métropolitaine, elle est la 6^e la plus peuplée, la 4^e en matière de superficie et la 5^e pour le PIB par habitant. L'ACAL présente d'importants contrastes géographiques, économiques et sociaux. L'Alsace est densément peuplée et très urbanisée ; très rurale, la Champagne-Ardenne est l'une des régions les moins peuplées de France ; la Lorraine, marquée par la crise industrielle des années 1970-1990, se recompose autour de la grande métropole Metz - Nancy.

Si l'on compare les chiffres de ces dix dernières années, l'ACAL est la 13^e des nouvelles régions au niveau de l'évolution de l'emploi et la 12^e au niveau de l'évolution du PIB et de la population. Le taux de chômage est de 10,3 % dans la région, variant de 9 à 12 % selon les départements. Le taux de pauvreté (13,8 % en moyenne en 2012) est lui aussi très variable : de 19,3 % dans les Ardennes à 11,6 % dans le Bas-Rhin. Chez les jeunes, la situation est plus dramatique encore, avec des taux de pauvreté dans ces deux départements de respectivement 31,3 % et 22,2 %.

La répartition de l'emploi par secteur d'activité révèle de grandes différences. Le secteur de l'agriculture représente 6 % en Champagne-Ardenne et 1,9 % en Lorraine. La part que représente l'industrie (17,9 % en Alsace, 15,6 % en Lorraine) est plus élevée que dans le reste de la France (14,8 %). Le secteur tertiaire marchand est très développé en Alsace (44,3 % contre 38,7 % en Champagne-Ardenne) ; le tertiaire non marchand (administration publique, enseignement, santé et action sociale) est très présent en Lorraine.

LES SITUATIONS RENCONTRÉES PAR LE SECOURS CATHOLIQUE EN 2014

Les bénévoles de la région ont rencontré 38 001 situations en 2014, dont 34 % étaient déjà connues. Deux situations sur trois sont donc des premiers contacts, signe d'un renouvellement constant. La part des personnes orientées par les services sociaux est plus importante (84,4 %) que dans le reste de la France (76,8 %), ce qui témoigne d'une bonne connaissance réciproque et d'une complémentarité reconnue.

Le besoin le plus exprimé par les personnes est l'écoute, le conseil et l'accueil : jusqu'à 87 % dans certains départements. Les demandes

relatives au logement (loyer, eau, énergie) ont augmenté de 50 % entre 2010 et 2014.

En 2014, plus d'une personne accompagnée sur trois est étrangère (34 %), un pourcentage qui a augmenté depuis 2010 (+ 7 points) tout comme en France (+ 5 points). Mais les disparités au sein de la région sont importantes : 1 personne sur 10 dans les Vosges contre 1 sur 2 en Alsace. Parmi ces étrangers, la part des déboutés du droit d'asile et des sans-papiers augmente fortement ; elle atteint 21 % en 2014 pour l'ensemble de la région.

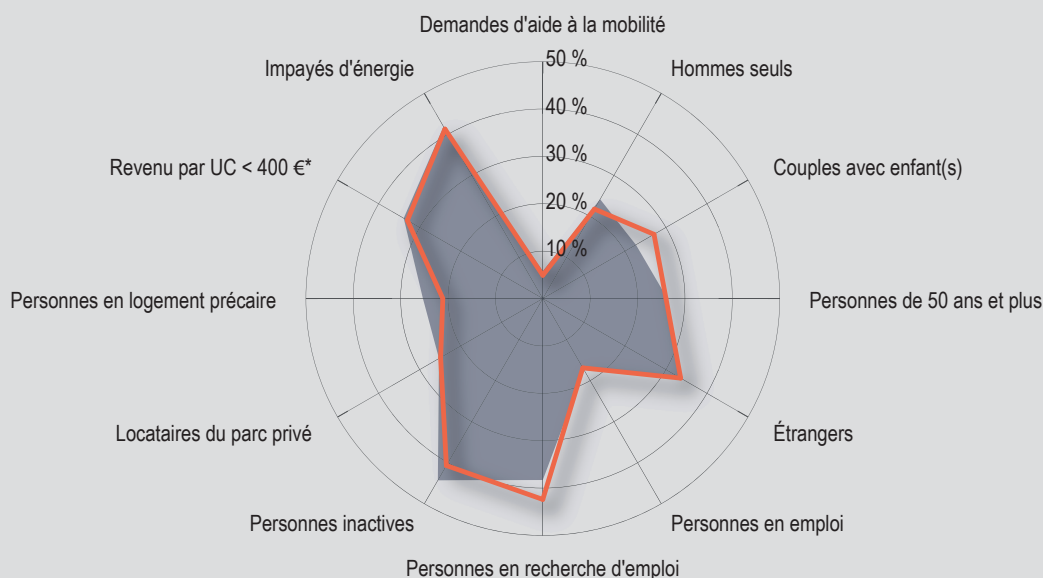
En 2014, 27,1 % des situations rencontrées sont des couples avec enfants, et 30,4 % des familles monoparentales. 57,5 % des situations concernent donc au moins un enfant, soit un peu plus que dans l'ensemble des régions (52,7 %).

Ces particularités régionales sont corrélées aux niveaux de ressources. Entre 2010 et 2014, la part des ménages ne percevant aucune ressource a augmenté pour atteindre 18,5 % en 2014, ce qui s'explique certainement par l'augmentation du nombre d'étrangers sans papiers. Le nombre des bénéficiaires de la CMU a doublé, atteignant 16,6 % des personnes rencontrées, signe d'une fragilité économique croissante, notamment dans les Vosges. On observe aussi une plus forte proportion de ménages percevant le RSA (39 %), en lien avec l'évolution de l'emploi. À noter que 43 % des

¹ Insee Analyses Alsace, n° 12, avril 2015.

France métropolitaine

Alsace, Champagne-Ardenne et Lorraine



* Y compris sans ressources.

ménages rencontrés signalent des problèmes de perception du RSA (trop ou pas assez perçu, retard de versement...). Depuis la mise en place de ce revenu en 2009, ce genre d'anomalies ne cesse d'augmenter.

La proportion de personnes au chômage est supérieure à la moyenne nationale (42,4 % contre 38,3 %), conséquence de la conjoncture régionale. Le niveau d'études augmente chez les personnes rencontrées (55,7 % ont un niveau d'études secondaires ou supérieures, contre 45 % en 2010). Cela montre que même à ce niveau de diplôme, secondaire ou baccalauréat, l'accès à l'emploi n'est pas garanti.

Entre 2010 et 2014, la proportion de ménages faisant face à des impayés a nettement augmenté (+ 10 points), avec 7 ménages sur 10 concernés, soit un taux supérieur à la moyenne nationale. Les impayés sont principalement des dettes d'énergie, de loyer et des découverts bancaires. Selon les départements, 35 % à 41 % des personnes ont des impayés d'énergie. Par ailleurs, une nouvelle forme de précarisation par le logement est apparue au cours de ces cinq dernières années. En effet, si la proportion de locataires du parc social ne varie pas (46 %), celle des locataires du parc privé diminue et la part des ménages vivant dans un logement précaire augmente, passant de 17 à 21 %.

LES CONSTATS SUR LA MOBILITÉ

Les demandes d'aide concernant la mobilité ont doublé entre 2010 et 2014, augmentation qui est plus importante qu'à l'échelle nationale. D'après l'enquête Mobilité réalisée par le Secours Catholique entre avril et juin 2015, 44 % des personnes en situation de précarité sont contraintes de limiter leurs déplacements, et 35 % vivent éloignées des transports en commun (plus de 10 minutes à pied).

La question de la mobilité recouvre diverses problématiques : déplacements domicile-travail et accès à l'emploi, accès aux services sociaux ou aux administrations, accès aux soins, accès aux commerces, isolement...

La région ACAL est connectée au territoire métropolitain et européen par l'ensemble des modes de transport mais connaît de gros problèmes de saturation sur certains grands axes (autour de Strasbourg et entre Metz et Nancy). À cela s'ajoute une insuffisance des services ferroviaires régionaux est-ouest. Si les principales agglomérations ont développé des services de transport en commun en site propre (c'est-à-dire empruntant une voie ou un espace spécifiques, comme pour les tramways ou les bus), les territoires ruraux restent mal desservis, alors que la mobilité est un enjeu important pour lutter contre les inégalités en

matière d'accès aux services. Un enjeu d'autant plus important que les territoires ruraux, notamment l'axe Ardennes – Meuse – Piémont des Vosges – Haute-Marne, mais aussi l'est de la Meurthe-et-Moselle et la Moselle, ont des caractéristiques qui accroissent les problèmes de mobilité : faible densité de population (moins de 30 habitants/km²) ; vieillissement important ; peu d'emplois et d'ingénierie. Les transports en commun y sont par ailleurs mal adaptés aux besoins : faible fréquence, pas de service le week-end, tarifs élevés, pas d'abris...).

LES ACTIONS MENÉES PAR NOS ÉQUIPES

Pour répondre aux problèmes de mobilité, les équipes du Secours Catholique mettent en place diverses solutions :

- ▶ Aides financières ou accès au microcrédit pour réparer ou acheter un véhicule, l'assurer, passer le permis de conduire.
- ▶ Solutions de covoiturage, bons d'essence, prêt de véhicule.
- ▶ Couverture du premier mois d'abonnements de transport (les « Pass Mobilité » étant remis une fois la première fiche de paie présentée).
- ▶ Transport par les bénévoles de personnes devant se rendre à des rendez-vous médicaux, administratifs, d'embauche, etc.

ALSACE - CHAMPAGNE-ARDENNE - LORRAINE		Alsace - Champagne-Ardenne - Lorraine		France
		2010	2014	2014
Principales demandes d'aide (1)	Écoute, accueil, conseil	59,4 %	62,8 %	59,0 %
	Alimentation	72,3 %	73,3 %	56,4 %
	Loyer, factures d'énergie, d'eau	8,4 %	12,6 %	19,0 %
	Mobilité (voiture, transport)	2,7 %	4,9 %	5,8 %
Types de ménage	Homme seul	22,6 %	21,8 %	24,2 %
	Femme seule	13,0 %	13,7 %	16,9 %
	Couple sans enfant	7,0 %	7,0 %	6,2 %
	Père seul	3,3 %	3,5 %	3,5 %
	Mère seule	27,2 %	26,9 %	26,5 %
	Couple avec enfants	26,9 %	27,1 %	22,7 %
	Âge de la personne de référence	Moins de 25 ans	10,0 %	8,0 %
	De 25 à moins de 50 ans	68,9 %	66,0 %	64,9 %
	50 ans et plus	21,1 %	26,0 %	26,3 %
Nationalité de la personne de référence	France	73,2 %	66,4 %	66,4 %
	Union européenne	6,6 %	7,9 %	8,2 %
	Maghreb	5,3 %	6,5 %	11,3 %
	Afrique subsaharienne	3,1 %	5,0 %	3,9 %
	Europe de l'Est	8,9 %	11,6 %	7,2 %
	Autres	2,9 %	2,6 %	3,0 %
Statut de la personne de référence (étrangers hors UE)	Statut accordé, provisoire ou définitif	51,7 %	49,8 %	43,2 %
	Statut demandé en attente	42,5 %	29,2 %	41,3 %
	Débouté, sans papiers	5,8 %	21,0 %	15,5 %
Situation face à l'emploi de la personne de référence	CDI plein temps	3,7 %	3,6 %	4,2 %
	Formes particulières d'emploi (2)	10,3 %	12,5 %	12,0 %
	Formation professionnelle	1,1 %	0,8 %	1,2 %
	Sous-total emploi	15,1 %	16,9 %	17,4 %
	Chômage indemnisé ou en attente	15,0 %	13,7 %	11,4 %
	Chômage sans droits reconnus	30,4 %	28,7 %	26,9 %
	Sous-total chômage	45,4 %	42,4 %	38,3 %
	Étudiant	1,3 %	1,0 %	1,2 %
	Inaptitude santé	9,6 %	9,1 %	9,9 %
	Retraite, préretraite	4,1 %	5,1 %	5,3 %
	Au foyer, congé maternité	10,7 %	6,0 %	5,4 %
	Sans droit au travail	5,1 %	8,1 %	11,3 %
	Autre sans emploi	8,7 %	11,4 %	11,2 %
	Sous-total inactivité	39,5 %	40,7 %	44,3 %
Logement ou hébergement	Locataires du parc social	45,2 %	45,9 %	39,5 %
	Locataires du parc privé	27,9 %	24,9 %	25,3 %
	Autres logements stables (3)	9,7 %	8,1 %	9,9 %
	Sous-total logement stable	82,8 %	78,9 %	74,7 %
	Hébergement chez des proches	6,6 %	8,0 %	9,5 %
	Hôtels, caravanes, péniches	1,8 %	3,6 %	3,8 %
	Centre d'hébergement, squat, rue	8,8 %	9,5 %	12,0 %
	Sous-total hébergement précaire	17,2 %	21,1 %	25,3 %
Types de ressources	Aucunes ressources	13,7 %	18,5 %	18,1 %
	Transferts sociaux seulement	51,2 %	45,5 %	43,9 %
Existence d'impayés		59,9 %	70,2 %	58,2 %
Revenu mensuel médian hors ménages sans ressources (€ 2014)		871 €	948 €	924 €
Revenu par UC mensuel médian hors ménages sans ressources (€ 2014)		554 €	622 €	624 €
Impayé médian (€ 2014)		845 €	859 €	800 €

(1) Pourcentage de personnes formulant ce type de demande.

(2) CDD, temps partiel, intérim, travail saisonnier, emplois aidés, travail indépendant, travail informel.

(3) Propriétaires et habitat collectif (pensions, résidences...).